

Brèves de Conseil – Budget Primitif 2018

(Conseil municipal du 20 février 2018)

Finalement, à l'occasion des diverses questions abordées, ce sont trois débats de fond qui ont traversé ce Conseil :

- Le débat sur le budget primitif, avec comme sous-débat la question du rythme de l'urbanisation de la commune (et de la construction de nouveaux logements) et son impact sur les finances communales ;
- Le débat sur le Développement Durable, et ce qu'est devenu l'Agenda 21 de la commune et son devenir ; avec comme sous débat les projets de la commune sur les bords de Loire ;
- Le débat sur l'accueil des familles Roms au 86 rue de la Loire et la présence de campements d'autres familles Rom dans d'autres secteurs de la commune.

Le Budget Primitif 2018 :

Habituellement, un budget communal est présenté en commençant par les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cela dégage une épargne brute qui sert à couvrir les remboursements de la dette et à dégager l'épargne nette qui détermine les capacités d'investissements. Mais cette fois, c'est l'ordre inverse qui a été utilisé par l'Adjoint aux finances, ce qui ne facilite pas la compréhension globale.

Cette année 2018 comporte, il est vrai, un montant important d'investissements. Comme l'a souligné l'Adjoint aux finances, nous sommes 2 ans avant la fin du mandat ; c'est donc le moment d'engager des réalisations qui seront achevées en fin de mandat (donc valorisables). Avec 6,8 Millions€ (+ 0,8 M€ de report de 2017), les investissements prévus concernent principalement : La halle sportive à la Minais (2,4 M€ cette année +2,4 M€ l'an prochain), la construction d'un bâtiment pour les Activités Péri-Scolaires à la Reinetière (0,935 M€), la réhabilitation du stade P. Porcher (0,73 M€), la réhabilitation de la salle Ligéria (0,577 M€), les jardins familiaux (0,22 M€) et la création d'un Point Information Jeunesse (0,195 M€).

Pour le Budget de fonctionnement :

La majorité a présenté, comme à son habitude, les investissements comme le résultat des économies de fonctionnement réalisées.

Position contestée par Luc Geismar et Henri Samoyeau : pour eux, l'augmentation de l'épargne brute provient principalement de l'augmentation des recettes, et tout particulièrement de l'augmentation des impôts et taxes locaux résultant de l'augmentation de la population. Luc Geismar précise même qu'il y a maintenant une pénurie de logements abordables à Sainte-Luce, avec un flambée des prix : il faut construire des logements pour répondre à ce besoin (point de vue contesté par le Maire). Pour Henri Samoyeau, « *Il n'est pas question pour nous de ne pas reconnaître que cette augmentation a été trop brutale (elle résultait de la concomitance des deux zones de construction de la Minais et des Islettes décidée par M. Brassellet), et qu'il fallait revenir à un rythme plus raisonnable. Mais on ne peut pas passer sous silence ce que cela apporte aux finances communales.* »

L'examen des chiffres confirme clairement ces points de vue :

Fonctionnement	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Espéré 2018	Différence 2013-2018
Recettes (en M€)	14,3	15,2	16,06	+1,76
Dont Impôts&taxes	8,7	9,02	9,9	+1,2
Dont dotation de Nantes Métropole	1,57	1,57	1,79	+0,22
Dépenses (en M€)	12,1	12,56	13,35	+1,25
Dont personnel	7,7	8,1	8,4	+0,7 *(note)
Dont dépense Services	2,2	2,2	2,6	+0,4
Epargne brute (en M €)	2,2	2,66	2,7	+0,5

Note : ceci, malgré l'externalisation du multi accueil de Félix Tessier et du ménage dans les locaux municipaux, qui minimisent la masse salariale, mais que la commune doit quand-même payer.

Pour Alain Lizé, les marges devraient être utilisées pour améliorer les services : l'accueil à la mairie est dégradé, du fait de la suppression d'un poste et l'encadrement des séjours été pour les jeunes n'est plus au même niveau.

Pour Henri Samoyeau, « *ce niveau d'épargne brute permettrait de faire beaucoup mieux dans le domaine de l'environnement (qui a été presque abandonné), des économies d'énergie dans les bâtiments communaux (il a fallu 4 ans pour faire un nouveau projet pour Ligéria), ainsi que pour l'entretien du patrimoine communal (ex. Château du Chassay) »*

Le débat sur le Développement Durable :

Dans son intervention introductive au Conseil, le Maire a exprimé son intention de prendre en compte la nécessité du développement durable : approbation du plan de transition énergétique adopté au dernier conseil de Nantes Métropole, volonté de favoriser le covoiturage et le vélo, de réduire la circulation automobile en centre-ville pour améliorer l'efficacité du Chronobus C7 (mais, pourquoi avoir supprimé le sens unique de la rue Coty aux heures de pointe ???). Il demande à Nantes Métropole de développer l'axe de la RD723 en transport en commun et de créer un bus express vers la gare par la Prairie de Mauves (en alternative à une halte improbable du TER à Sainte-Luce)....

L'élu délégué au développement durable et aux déplacements (Patrick Myran) a présenté un état des lieux rapide de l'Agenda 21 : on aurait rêvé d'un débat de plus de 30 minutes avec des représentants d'associations et de citoyens motivés par ces questions !!!

La suite envisagée ? L'apport du CDL, semble-t-il, sur les bords de Loire et sur les déplacements doux ; et puis un forum « citoyen » sur le futur site internet de la mairie... Bref, une bien faible volonté de débat large et ouvert sur le bilan de l'Agenda 21 et sur son développement !

L'opposition a dénoncé un quasi abandon de l'Agenda 21 depuis 4 ans et a souhaité un véritable redémarrage, avec la (re) mise en place d'une commission participative déplacements et la création d'une instance participative pour suivre l'Agenda 21.

Voir à ce sujet l'intervention de Marie Dominique Jourdon et Henri Samoyeau, [en cliquant ici-> http://www.patrickcotrel.com/IMG/pdf/intervbvesl_a21_20janv18.pdf].

Le Maire a court-circuité les débats en passant très rapidement au vote.

Sous-débat : les bords de Loire

Cette question a été amorcée par Luc Geismar, faisant écho des rumeurs concernant l'avenir de l'actuel gestionnaire de la buvette de la route des Sables. A l'occasion de ce débat, on a appris qu'une « consultation » avait été lancée sur cette buvette (pouvant aussi

servir des repas, pouvant être hébergée dans un mobil home installé par la mairie), ...en cohérence avec la création d'un parc de loisirs. A l'inverse, l'intervention de Henri Samoyeau et Marie-Dominique Jourdon interrogeait sur l'entretien écologique et respectueux de la biodiversité des prairies humides en bord de Loire (et leur éventuelle mise en valeur publique).

On a là deux logiques inverses du point de vue des priorités...

L'accueil des Roms :

Devant les campements '*sauvages*' de 125 caravanes de familles Roms (sur des terrains de la SELA sans aucun aménagement sanitaire) à Saintes-Luce dans le secteur de la Gironnière, le Maire informe de ses démarches (accompagné de la Députée de la circonscription pour la dernière) auprès de la Préfecture, pour réclamer leur expulsion. En même temps, il déplore le retard de la mise en œuvre de la MOUS (dispositif métropolitain pour l'accueil de ces populations), et en particulier la création d'un terrain d'accueil d'urgence pour les familles expulsées. On ne peut pas continuer à se renvoyer ces familles d'une commune à l'autre, et on ne peut pas être sous la menace d'une occupation '*illégale*'.

Concernant le 86 rue de la Loire, la convention avec l'UFUT (Une Famille Un Toit) est renouvelée, Madame Pichon (Adjointe aux solidarités) estimant que cette association donne pleinement satisfaction sur tous les plans. Elle précise qu'un jeune volontaire en service civique va être recruté pour faire le lien avec les écoles et l'aide aux devoirs des enfants. Mais il n'assurera pas le remplacement des bénévoles de Soleil Rom : le Maire réaffirme qu'il ne veut qu'un seul système d'aide aux devoirs (sans tenir compte des besoins spécifiques de ces jeunes Rom). Il espère que la rénovation du terrain aura lieu l'été prochain et que le mobil home de l'aide aux devoirs sera supprimé. « *Vos bénévoles n'ont qu'à venir renforcer l'aide aux devoirs mise en place par la municipalité* », lance-t-il à l'intention de l'opposition.

Curieuse façon de traiter les bénévoles qui ont donné de leur temps pendant des années pour le soutien et l'intégration des jeunes du 86. Vont-ils obtempérer aux ordres du Chef de la commune ?...

Prochain Conseil municipal le 17 avril 2018.